

La Gazette

Evénements

Sport

Culture

Cinéma

Harnésienne

Dossier

Février 2011 - n° 243

Le magazine d'information de la ville de Harnes



P. 02

Zoom

L'école de la vie



P. 10

Urbanisme

Début de chantier



P. 12

Jeunesse

CAJ



Cérémonie des vœux

P. 08



L'école des consommateurs, véritable école de vie



Réunion des membres de l'école des consommateurs pour définir les projets qui seront réalisés en 2011

En 1987, le Centre Régional de la Consommation met en œuvre des actions de formation des habitants au sein de structures implantées localement, appelées «Ecoles des Consommateurs», afin de répondre à la demande des municipalités soucieuses de développer la responsabilité économique du consommateur.

La première ouvre à Grande-Synthe en janvier 1988 dans le cadre du développement social des quartiers. Cette opération expérimentale, qui s'avère concluante, est ensuite renouvelée, à plusieurs reprises, sur le territoire régional. Aujourd'hui, 56 écoles, constituant environ 90 groupes, fonctionnent dans le Nord-Pas-de-Calais.

Dans notre ville, l'Ecole des Consommateurs est accessible gratuitement à tous les Harnésiens depuis 2006. Elle accueille un public varié en termes d'âge, de situation familiale, d'activité professionnelle, ... Si ce lieu d'échanges et de découvertes est, depuis son origine, source d'informations et d'orientation sur des sujets

variés, il est devenu au fil des ans un espace d'écoute et de réflexion. Chacun peut s'y exprimer et communiquer sur toutes les questions de la vie quotidienne et de l'accès aux droits. Du développement durable à la santé, en passant par la gestion du budget et les assurances, tous les thèmes abordés sont choisis en fonction de la demande des participants.

«On réalise des choses que l'on croyait ne jamais pouvoir faire.»

Une satisfaction partagée

Encadrées par David Jasiak, animateur au CCAS, huit personnes se réunissent un après-midi par semaine. Toutes sont unanimes quant aux apports multiples de cette expérience humaine. Les séances sont l'occasion de «rencontres inattendues, de se faire des nouveaux amis». Pour compléter leurs recherches, les participants ont la possibilité de faire des visites, de suivre une formation et/ou d'accueillir des intervenants spécialisés

dans divers domaines. La réalisation d'un tunnel sonore, la participation à l'atelier lecture-écriture et les différentes sorties «très instructives» à Paris ou encore au tri postal de Lille auront marqué les esprits durant 2010.

«On réalise des choses que l'on croyait ne jamais pouvoir faire.», confie l'une des membres. A tous, l'Ecole des Consommateurs aura permis de «s'extérioriser», de «s'ouvrir au monde», d'avoir le «contact plus facile». Le but de cette structure n'étant pas seulement d'acquérir un savoir, chaque participant devient, par la suite, un relais de l'information et de l'expérience pour son entourage, voire même pour la population lors de manifestations.

Cette dynamique collective contribue à l'épanouissement de chacun. Ainsi, tous retrouvent progressivement confiance en eux par la mise en valeur de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Des projets ambitieux

Pour les huit membres de l'Ecole des Consommateurs Harnésienne, 2011 s'annonce tout aussi enrichissante que les années précédentes.

Dans le cadre du projet transnational européen «Green Cook», ou «Cuisine verte», lequel met en avant le pro-

blème du gaspillage alimentaire dans notre société de surconsommation, les participants réaliseront un livre de recettes élaborées à partir de légumes frais et de «restes». Bien plus encore, cette animation renforcera leurs liens avec les autres écoles des consommateurs de France, mais aussi à l'étranger.

Dans cette même perspective de développement durable, trois intéressés travailleront à la mise en place d'une action de sensibilisation des Harnésiens aux modes doux de transport, comme la marche et le vélo.

Tous les quinze jours, tous prendront part à l'atelier théâtre. Avec l'aide de Caroline Gradel, intervenante dépêchée par la compagnie BVZK, et d'une créatrice d'objets et de décors en carton, ils deviendront auteurs, metteurs en scène et comédiens d'une pièce de théâtre sur le thème «Ma vie, ma ville». Leur objectif ? La scène du centre culturel Jacques Prévert début décembre 2011...

Si vous souhaitez intégrer l'Ecole des consommateurs, vous pouvez contacter M. David Jasiak, animateur, au 03 21 69 81 79, ou à l'adresse suivante :

Espace Social Jeannette Prin - 81 Bis rue Emile Zola - 62440 HARNES.



Visite de l'Assemblée Nationale en 2010

Zoom	P. 02
Portrait	P. 04
Vie de quartier	P. 05
Économie	P. 06
Vie associative	P. 07
Cérémonie des vœux	P. 08
Urbanisme	P. 10
Supplément détachable : course cycliste	
Santé	P. 11
Jeunesse	P. 12
Sport	P. 13
Pratique	P. 14
Vie Municipale	P. 16
Regard sur le passé	P. 18
Cinéma	P. 19

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour notre ville et nos parents, c'était un besoin fondamental ! Désormais c'est chose faite : la première pierre vient d'être posée, l'EHPAD verra le jour fin 2012, à la jonction de la Trame bleue et de la Coulée verte.



Venu se nicher le long du canal de la Souchez au sein d'un îlot de verdure, au cœur de notre belle cité, sur les «parts de marais» de nos grands parents - tout un symbole - à quelques pas du Foyer Croizat, l'EHPAD de Harnes a tenu à rompre avec le cadre hospitalier habituel.

En plus des nombreux autres avantages qu'offre le site et sachant l'importance, dans la prise en charge non médicamenteuse de la maladie d'Alzheimer, du maintien des liens entre le patient et le monde extérieur, le choix de son implantation est particulièrement judicieux.

L'impact du bâtiment sur le site a été minimisé dans cet environnement privilégié et permettra aux pensionnaires de ce lieu de vie, votre père ou votre mère peut-être, de s'approprier cet espace.

Imaginez le cadre exceptionnel qui sera leur quotidien : un écrin de nature à proximité du canal de la Souchez et du chemin de halage, qui font aujourd'hui l'objet d'un vaste projet d'aménagement prévu par EDEN 62 et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

De plus, la proximité avec le Foyer des Aînés, outre le fait qu'elle offre la possibilité de mutualiser certaines activités, marque aussi notre volonté de préserver le plus longtemps possible les liens et les échanges sociaux.

Enfin, l'EHPAD participera au développement de notre commune en constituant un bassin d'emploi non négligeable puisqu'à terme une quarantaine d'harnésiens (aides soignantes, AMP, agents des services logistiques...) aideront à assurer le fonctionnement de cet établissement dans lequel, sans compter les prestataires de service, plus de soixante personnes y seront employées.

Bonne lecture,

Philippe DUQUESNOY

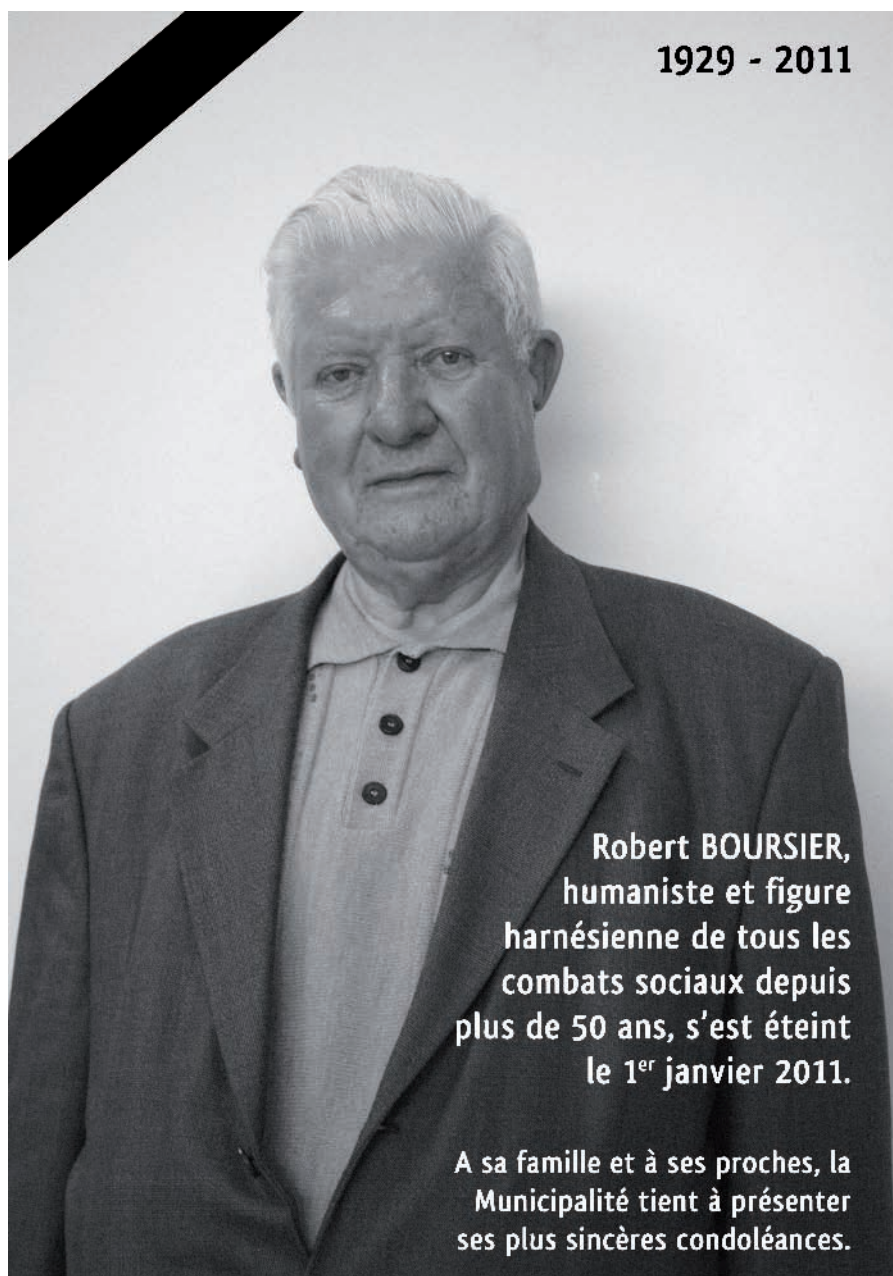
Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

N° 243 - FÉVRIER 2011
MENSUEL D'INFORMATION
 rédaction et administration
 Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes
 Tél. 03.21.79.42.79
 Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)
 Directeur de publication > Philippe Duquesnoy
 Rédacteurs en chef > Lydie Warchalowski, Willy Boursier, Laurent Gérard
 Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Willy Boursier, Dominique Duez, Laurent Gérard, Céline Lépilliet, Tony Martins, Eric Muller, Frédéric Regnier
 Impression > Imprimerie Artésienne
 rue François Jacob
 62800 Liévin
 Tél. 03.21.72.78.90

Robert BOURSIER



Par la force qui se dégageait de sa robuste constitution, Robert BOURSIER pouvait impressionner. Mais son sourire qui nous accueillait, son attention bienveillante et son calme nous mettaient tout de suite à l'aise.

On appréciait sa sagesse, sa sérénité, la tempérance de ses avis. Il ne se contentait pas de parler de la politique... il en faisait, au sens le plus noble : au quotidien, au plus près de ses concitoyens. Robert BOURSIER était un homme libre, qui réfléchissait et se déterminait selon sa conscience et non pas suivant des consignes.

Ses convictions n'ont jamais perdu de leur force et son «*feu intérieur*» rayonnait comme au plus beau temps de sa jeunesse. Qu'importait son âge puisqu'il était dans l'absolue plénitude de ses moyens. Voulait-on lui épargner certaines corvées comme on le fait pour les vieux soldats ? Pas question. Robert avait besoin d'agir, de participer, de s'impliquer ...

En 2010, à 81 ans, il était toujours membre du comité d'administration du CCAS, Président d'Honneur de *Harnes C'est Vous*, conseiller du quartier des sources, membre du comité de pilotage du Fond de Participation des Habitants, membre de l'Association de Gestion des Actions Citoyennes.

C'était une personne généreuse qui savait faire la part des choses, entre les hommes et les idées, entre ce qui est important et ce qui l'est moins.

L'annonce de son décès a plongé la ville dans la douleur. Cela n'a rien d'étonnant si l'émotion est aussi forte: c'est parce que Robert BOURSIER semblait être la parfaite émanation de notre cité, de son passé lié au charbon, du syndicalisme et des luttes sociales, de la vie dans les corons, de la convivialité, des jardins ouvriers... Harnes l'avait si bien façonné que les Harnésiens pouvaient reconnaître en lui un ami, un frère, un père...

Merci Monsieur BOURSIER.

Des aides pour une vie locale animée

« **V**ous avez un projet ? N'hésitez pas à venir en parler : le service Citoyenneté et Démocratie Participative se tient à votre disposition pour vous aider à monter votre dossier de financement. Pas de doute, l'appel aux projets 2011 est lancé.

La salle des Fêtes était comble ce mardi 11 janvier. Nombreux étaient les présidents des associations locales et conseillers de quartiers à avoir répondu à l'invitation de Serge Rumeaux, responsable du Pôle Citoyenneté et Démocratie Participative. Le public était toute ouïe pour assister à la réunion d'information et de présentation du FPH (Fonds de Participation des Habitants) et de « Nos Quartiers d'Été ». Ces deux dispositifs, dont l'objectif est de créer des liens, impliquent les habitants, réunis en collectifs ou non, les associations et les conseillers des quartiers. Ces acteurs de la vie communale proposent des animations tout au long de l'année pour améliorer la convivialité.

Le FPH : plus qu'un outil, une démarche à part entière

Selon l'article 2 de la Charte des Fonds de Participation des Habitants, « le FPH n'est pas un simple outil favorisant l'animation de la vie locale. Il constitue un véritable levier pour l'engagement des habitants dans la vie de leur quartier, de leur cité. En s'y impliquant, ils s'initient aux règles, aux droits et aux devoirs attachés à la gestion de l'argent public, participent à des projets d'intérêt collectif et contribuent au débat public ».

Mis en place par la région Nord-Pas-de-Calais, en partenariat avec la ville, le FPH sou-

tient et accompagne les projets et les prises d'initiatives portés par des habitants, organisés ou non en association, de faibles coûts et de réalisation immédiate. Le FPH est aussi un dispositif de citoyenneté où les pouvoirs publics reconnaissent, à ces collectifs d'habitants, le droit de s'organiser et de décider du choix de leurs actions, pour le fonctionnement et la gestion de leur fonds de participation. C'est enfin une démarche porteuse de qualifications pour les organisateurs qui promeuvent ainsi leurs capacités individuelles et collectives à s'organiser, à monter des projets.

En 2010, 44 actions ont été réalisées, avec le soutien du FPH, sur notre commune. Des actions solidaires, comme le futsal, des animations citoyennes, intergénérationnelles, culturelles, les fêtes de quartier, mais aussi les sorties ou rassemblements de voisins... ont animé la cité et favorisé la création de liens entre les Harnésiens.



Serge Rumeaux, responsable du Pôle Citoyenneté et Démocratie Locale, anime la réunion

« Nos quartiers d'été » : première année dans notre ville

Initiative originale mise en place par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et l'Etat

dans le cadre des actions de la Politique de la ville, le dispositif « Nos quartiers d'été » célèbre en 2011 sa 22^{ème} édition.

Chaque été voit la mise en place, par les conseillers des quatre quartiers et les associations locales, de moments forts pour le partage et la convivialité. Ces animations locales sont l'occasion pour tous les Harnésiens, et notamment ceux qui ne partent pas en vacances l'été, de faire la fête et de profiter des beaux jours, tout en restant près de chez eux. En résumé, des opérations conviviales faites pour les habitants par les habitants...

Améliorer l'animation de la vie locale, renforcer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels, favoriser la vie associative, réaliser collectivement un projet où chacun peut apporter ses compétences et où les jeunes sont toujours les bienvenus, permettre à tous de s'approprier les valeurs qui fondent le mieux vivre ensemble et la démocratie... Tels sont les objectifs auxquels répond ce dispositif, les mêmes que le FPH.

« Une démarche citoyenne unique en Europe »

L'opération « Nos quartiers d'été » est une démarche citoyenne, unique en Europe, qui soutient des projets portés par des collectifs associatifs qui souhaitent animer leurs quartiers, et par là la cité, durant la période estivale. Les événements heureux, les temps de rencontres, d'échanges et de partages, qui se déroulent **entre le 02 juillet et le 28 août 2011**, peuvent bénéficier du soutien financier de cet outil précieux.

Vos conseillers de quartiers travaillent actuellement à la mise en place d'actions entre ces deux dates. Ces moments forts seront d'autant plus réussis que les bénévoles seront nombreux. Les personnes qui souhaitent s'investir et participer à l'organisation des ces journées d'échanges et de rencontres sont priées de se faire connaître auprès du service Citoyenneté et Démocratie Participative.



Les membres d'associations et de comités de quartiers étaient réunis pour la présentation des quartiers d'été et du F.P.H

Bienvenue à «l'Étaplois»

Depuis le 4 décembre, Pascal Wright, ancien marin pêcheur à Boulogne, s'est installé au 1 route de Fouquières.

Ce nouveau poissonnier livre à domicile tous les matins (à commander 48h à l'avance). Il vend ses produits le jeudi toute la journée à Carrefour Contact à Billy-Montigny, et le dimanche matin à Simply Market.

La poissonnerie est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 19h.

Contact : 06 37 98 05 40.



Bienvenue à «Top Ambul»

Depuis le 24 novembre, Thomas Lourme et Matthieu Lanoy, ambulanciers qualifiés et diplômés depuis une dizaine d'années, se sont installés au 18 Avenue Colmar.

Leurs qualités humaines et professionnelles vous assurent des conditions de transport couché agréables avec toute la sécurité exigée, sur toutes les distances, de jour comme de nuit, 7J/7. **Contact : 03 21 777 888.**

Le décret du Ministère des Affaires Sociales du 24 avril 1968 laisse le libre choix au patient de son transporteur.



Les commerçants de l'UCAH fêtent la St Valentin

Anais Fleurs, 21 rue Anatole France - **7^{ème} Ciel**, 10 rue du 11 Novembre - **Art Toit Nord**, 20 rue Léon Duhamel - **Atout Pub**, 5 rue André Bigotte - **Auto-Ecole Constant**, 122 bis rue des Fusillés - **Auto-Ecole Kiroul**, 6 Grand'Place - **Axa Assurances**, 17 Grand'Place - **BCH Electricité**, 5 rue des Fusillés - **Boucherie Dernoncourt**, 54 rue Charles Debarge - **Boucherie Karolewicz**, 5 Grand'Place - **Boulangerie du Petit Moulin**, 26 rue du Moulin Pépin - **Boulangerie Zalejski**, 16 rue Charles Debarge - **Boulangerie Pâtisserie Gaulier**, 123 rue des Fusillés - **Café de la Mairie**, 33 rue des Fusillés - **Cath'Coiff**, Grand'Place - **Cathy Flor**, 75 rue des Fusillés - **Couleur Anis**, 34 Grand'Place - **Crédit Agricole**, 185 rue des Fusillés - **Delphi'Style**, 114 rue des Fusillés - **Depann'Rapide**, 23 Avenue Barbusse - **Electroménager Bailliez**, 32 rue Charles Debarge - **Friterie Didier**, Grand'Place - **Garage Citroën**, 77 rue des Fusillés - **Harn'Optic**, 2 Anatole France - **Info Zen (Dépannage informatique)**, 06.25.64.51.07 - **La Cabot'In**, 102 rue des Fusillés - **La Caverne d'Ali Baba**, Chemin Valois - **La Corbeille Fleurie**, 66 route de Lens - **La Pause Du Boucher**, 70 rue des Fusillés - **La Toque Blanche**, 45 rue Montceau - **L'Alcazar**, 62 rue Charles Debarge - **Le Pré du Boeuf**, 7 Grand'Place - **La Maison de la Presse**, 52 rue des Fusillés - **Michelle Fleurs**, 17 rue Charles Debarge - **Mod' J**, 31 rue des Fusillés - **Optique Godart**, 50 rue des Fusillés - **Pizza 21**, 46 route de Lens - **Pompes Funèbres Harnésiennes**, 3 Avenue Barbusse - **Salons Funéraires Sauvage**, 44 rue Charles Debarge - **Service Retouche**, 18 bis rue Charles Debarge - **SLICA PSF Assurances**, 23 Grand'Place - **Styl'Eco**, 13 Grand'Place - **Super Look**, 28 rue Charles Debarge - **Tobi Chausseur**, 14 Grand'Place - **Agence Immobilière Rychalski**, 35 Grand'Place - **Laverie Dauthieu**, rue des Fusillés - **Menuisier Wedolowski**, 3 rue de Douaumont.

L'U.C.A.H
fête la
St Valentin

Du 1^{er} au 14 Février 2011

Tirage au sort le 16 Février à 19h30
Salle des Mariages, Harnes

De nombreux lots à gagner !

48 bouteilles de champagne
IPad, Senseo, caméscope,
station iPod, sèche cheveux et
un voyage romantique pour
deux personnes

Conception : service communication de la ville de Harnes

Harnes
d'un mot et d'un cœur

La marche à pied : une activité aux multiples bienfaits

La marche à pied est un excellent antidote contre les problèmes de santé liés à la sédentarité. Elle entretient la souplesse des articulations et renforce les os sans imposer d'effort violent. Elle aide aussi à lutter contre le stress et la dépression. Les parcours sont choisis pour découvrir les paysages si pittoresques de notre belle région, et cela, par tous les temps !

Voici le programme de Février :
(Départ de Harnes à 8h15. Arriver 10 minutes avant pour le covoiturage)

03/02: Le marais d'Annay – 12 km, 3h, au départ de la piscine ; 05/02: Les Glissoires

à partir du restaurant «Le Lyonnais» d'Avion - 6 km, 1h30 ; 10/02: Sentier de la gîte, à partir du Jardin Mosaïc d'Houplin-Ancoisne – 12 km, 3h ; 12/02: Circuit Vimy-Farbus à partir de la Grand'Place de Vimy – 6 km, 1h30 ; 17/02: Le sentier du souvenir à partir de la Mairie de Neuville-Saint-Vaast – 12 km, 3h ; 19/02: Le cavalier et le marais à partir de la Mairie d'Estevelles – 7 km, 1h45 ; 24/02: Le cavalier à partir du Intermarché de Méricourt – 11 km, 2h45 ; 26/02: Le parc et le cimetière hindou à partir de la Mairie de Souchez – 6 km, 1h30.

Renseignements : 06 88 75 10 51 ou rsgartois@numericable.fr



Randonnée des membres de la Retraite Sportive de la Gohelle à Rieulay

«Il Centro Italiano» renaît



Marie-Josèphe Sferrazza, présidente de l'association «Il Centro Italiano di Harnes»

Forte de ses 41 adhérents, l'association d'amitié «Il Centro Italiano di Harnes» est présidée, depuis le 23 mars 2009, par Mme Marie-Josèphe SFERRAZZA.

Les bénévoles se mobilisent tout au long de l'année pour faire perdurer les traditions italiennes. Leur participation aux différentes animations proposées par la municipalité, notamment le marché de Saint-Nicolas, ou encore le salon «Des Racines et des Hommes», montre leur volonté de mieux se faire connaître.

Pour l'heure, l'association entretient des rapports amicaux avec la ville de Putignano, avec laquelle nous sommes jumelés depuis 2005, dans le but de favoriser les échanges fraternels et culturels.

Les membres accueilleront à bras ouverts les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans la vie associative harnésienne. A noter que «Il Centro Italiano» est à la recherche d'un professeur d'italien afin de pouvoir remettre en place les cours de langue.

Contacts :

Mme SFERRAZZA Marie-Josèphe (présidente) : 06 84 05 40 23
M. Joseph CIRASARO (secrétaire) : josephcirasaro@yahoo.fr

Agenda associatif

L'association «**Tradition & Avenir**» organise un repas dansant costumé le **20 Février 2011**, à 12h30, à la salle des fêtes.

Renseignements et inscriptions : 03 21 76 52 30

Tarifs : 22 € pour les adhérents, 27 € pour les non-adhérents et 12 € pour les - 12 ans.

Agenda culturel

- * Le collège Victor Hugo organise un concert de piano le **11 Février 2011** à 20h30 au Centre Culturel Jacques Prévert. Celui-ci aidera, entre autre, à financer le voyage à Barcelone pour 49 élèves.

Tarif : 10 €

Réservations : Collège au 03 21 20 00 42 ou par mail à anthonystraub@hotmail.fr

- * **Art Ch'ti Show** présente le spectacle «**A m'motte**» le **13 Février 2011**, à 16h00, au Centre Culturel Jacques Prévert. Cette fresque patoisante est narrée avec humour, tendresse, nostalgie et dérision.

Renseignements et réservations : 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

Tarifs : 5 € (tarif plein) et 3 € (tarif réduit)

Pré-vente tous les jeudis matins de 8h30 à 11h30 au Centre Culturel.

- * Le groupe irlandais «**The Rapparees**» se produira au Centre Culturel Jacques Prévert le **11 Mars 2011** à 20h30.

Renseignements et réservations : 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

Tarifs : 8 € (tarif plein) et 5 € (tarif réduit)

Pré-vente tous les jeudis matins de 8h30 à 11h30 au Centre Culturel.

2011 : l'année de tous les projets



Jean-Pierre Kucheida, invité d'honneur, et Philippe Duquesnoy

Une semaine après avoir manié la truelle lors de la pose des premières pierres de l'EHPAD et de la Cité d'Orient, c'est devant un parterre de plus de 900 personnes que notre Maire, Philippe Duquesnoy, a présenté ses vœux à la population pour l'année 2011.

M. Jean-Pierre Kucheida, Député-Maire de Liévin, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et Président de *Maisons & Cités*, qui était l'invité d'honneur de cette cérémonie, accompagnait notre conseil municipal, les élus des communes voisines, M. Guy Delcourt, Député-Maire de Lens, Mme Michèle San Vicente, Sénatrice-Maire d'Annay-sous-Lens, Mme Cécile Bourdon, Vice-présidente du Conseil Régional en charge de la santé, et Mme Marie-Paule Ledent, Conseillère Générale du Pas-

de-Calais en charge des Affaires Sociales.

Après les phalanges musicales interprétées par l'Harmonie, Tradition & Avenir, les Trompettes Harnésiennes et les Jules, et la projection d'un film rétrospectif de l'année 2010, notre Maire a pris la parole.

«La complexité et l'incertitude de notre époque»

Dans la première partie de son discours, le Premier Magistrat a dénoncé «la complexité et l'incertitude de notre époque». La crise financière que nous subissons depuis 2007 n'a pas changé la politique gouvernemen-

mentale en

faveur des plus riches : «le gouvernement continue de privilégier les aides aux plus aisés et une politique de l'offre, laissant de fait la majorité des Français s'appauvrir. Au début de l'année 2010, le pouvoir d'achat global des ménages était en baisse.» Il est de plus en plus difficile pour les Français de trouver un emploi, un logement, d'équilibrer le budget familial, de construire l'avenir des jeunes...

Notre Maire renchérit sur les chiffres du chômage et la réforme des retraites. Il estime à plus de 5 millions d'actifs souffrant du problème du chômage. «L'âge de départ en retraite augmentera au rythme de 4 mois par an, à partir du 1^{er} juillet 2011, pour atteindre 62 ans en 2018.» Cette mesure risque d'entraîner dans la précarité toutes les personnes qui ne pourront pas cotiser malgré l'obligation qui leur est faite.

Dernière réforme voulue par le gouvernement et évoquée par notre Maire, celle des collectivités territoriales. Il considère que celle-ci va «bouleverser la démocratie locale». Les derniers conseillers généraux seront élus au cours du mois de mars prochain, pour seulement 3 ans, au lieu de 6. En 2014, auront lieu les élections des conseillers territoriaux, élus pour 6 ans, les-

«A Harnes et aux alentours, les projets ne manquent pas.»

quels remplaceront à la fois les conseillers régionaux et généraux et siègeront dans chacune de ces assemblées. D'autre part, à partir de 2015, les subventions de la Région et du Département ne pourront plus s'additionner, sauf à s'entendre sur la répartition des compétences. Cet encadrement drastique pourrait menacer les investissements communaux subventionnés.

«2011 sera une des années du changement tant attendu»

Philippe Duquesnoy a tenu à rassurer l'assistance quant à «la détermination de vos élus locaux à donner un avenir pour tous sur notre territoire» malgré cette «pluie de mesures inquiétantes déversée par le gouvernement en 2010». A Harnes et aux alentours, les projets ne manquent pas. Parallèlement à l'arrivée du plus grand musée du monde à Lens en 2012, la création d'Euralens qui unit les décideurs politiques, économiques et institutionnels, permettra de redonner à notre ex bassin



L'Harmonie



Les Jules



Les Trompettes
Harnésiennes

minier, le rôle majeur qu'il doit jouer au sein de notre région. Au total, les projets en cours ou à l'étude dans l'arrondissement de Lens représentent 1,3 milliards d'Euros, et devraient contribuer à élever le revenu moyen de nos populations au niveau national.

En septembre dernier, la dernière tour de l'usine Noroxo est tombée. Les bâtiments ont été détruits un par un, cédant leur place à de nombreux amas de débris, progressivement évacués. Dès à présent, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin travaille sur un schéma de secteur qui englobe les villes voisines d'Annay-sous-Lens et de Loison-sous-Lens pour l'aménagement du site et de ses abords.

Cette année, la municipalité entend aussi continuer les actions entreprises, tant dans la modernisation des services que dans la rénovation des établissements scolaires. Forte de sa première réussite avec la dématérialisation de la paie des agents municipaux vers le comptable public, la collectivité s'engage, en 2011, à poursuivre cette opération pour toutes les pièces comptables, les arrêtés et délibérations du conseil municipal à destination de la préfecture.

Durant cette cérémonie, ont également été évoqués le renouvellement urbain de la Cité d'Orient et la construction de l'EHPAD. 2011 verra également le début des chantiers de construction de logements rues de Stalingrad, Moulin Pépin et impasse des Colinettes, avec les mêmes exigences architectu-



De gauche à droite : Aline Duquesnoy, Michèle San Vicente, Guy Delcourt, Cécile Bourdon et Marie-Paule Ledent

rales et environnementales.

D'autres projets sont à l'étude. Celui d'une salle de sports régionale, arrive cette année à la phase de consultation des architectes par le Conseil Régional. Les premières esquisses devraient être déposées avant la rentrée 2011. Le Conseil Général étudie, quant à lui, le contournement de Courrières, alors que la CALL examine la réalisation future du doublement du barreau routier de la Zone Industrielle.

Affaires à suivre...

«On ne subit pas l'avenir, on le construit»

Cette phrase de Georges Bernanos traduit la pensée quant au devenir de notre ville, que notre Maire, Philippe Duquesnoy, a exprimé lors des vœux au personnel communal fin janvier.

Dans ses propos, le premier magistrat remercie l'ensemble des salariés municipaux pour leurs efforts continus dans l'accompagnement des nouveaux projets et l'accomplissement des missions qui leur sont confiées.

La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur des employés émérites, saluant ainsi leur longévité au sein du service public, des jeunes retraités et des naissances.

Médaille d'honneur Vermeil (30 ans de service) : Marc Maréchal.

Médailles d'honneur Argent (20 ans de service) : Francis Krzyzosiak, Patricia Maréchal, Philippe Melin, Frédéric Régnier.

Retraités : Henri Cugier, Anne-Marie Lorthios, Yves Sciacaluga, Claudine Pavy, André Saint-Martin, Marylène Tremba.

Nouveaux-nés : Alexis Coquerelle, Cyrine Wiwijas, Lila Lagragui, Lana Rejl, Marine Klein, Camélia Aaoudat, Loréna Hénon, Clément Tranain.



Tradition & Avenir



L'Accordéon Club



Le Conseil Municipal

Un vent nouveau souffle sur la Cité d'Orient



Jean-Pierre Kucheida, Député-Maire de Liévin, Président de la CALL et Président de Maisons & Cités, ainsi que Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, posent la première pierre

Vendredi 14 janvier, Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, et Jean-Pierre Kucheida, Président de Maisons & Cités, ont procédé, rue d'Odessa, à la pose de la première pierre du renouvellement urbain de la Cité d'Orient, en présence du conseil municipal, des riverains et des conseillers de quartier.

Cet acte symbolique marque «un tournant dans l'histoire du quartier». Les premiers logements de la Cité d'Orient datent de 1923. Avec le temps, les bâtiments étaient devenus vétustes, et ne répondaient ni aux besoins des familles d'aujourd'hui, ni aux exigences énergétiques et écologiques actuelles. C'est pourquoi la municipalité travaille, depuis trois ans, en étroite collaboration avec le bailleur Maisons & Cités, sur le devenir et la «modernisation» de cette «aire centrale urbaine» de notre ville pour les 30 prochaines années.

«C'est le programme le plus important engagé par Maisons & Cités», précise notre Maire, Philippe Duquesnoy. Chaque année verra la construction de 30 nouveaux logements. La rénovation de la Cité d'Orient s'avérera longue, mais importante pour ses habitants et fondamentale pour notre ville qui a perdu près de 850 Harnésiens entre 1999 et 2006. Cette restructuration

du bassin minier traduit notre «devoir collectif en mémoire du passé des mineurs qui ont permis aux villes de se créer», ajoute Jean-Pierre Kucheida, Président de Maisons & Cités.

Favoriser la mixité sociale

Au terme de l'opération, la partie Ouest de la Cité d'Orient sera un nouveau quartier composé de 256 habitations. Il sera constitué de logements locatifs du parc minier, de propriétés privées et de maisons neuves locatives intégrées à leur environnement.

La première phase du projet consiste à réaliser 30 logements individuels locatifs de types 3, 4 et 5, lesquels correspondent respectivement à une surface habitable de 67, 83 et 95 m² : 13 de type 3 de plain-pied adaptés aux personnes à mobilité réduite, 15 de type 4 en R+1 et 2 de type 5 en R+1, tous équipés d'un garage. La durée des travaux sera d'environ 28 mois.

Ces logements conventionnés ne seront pas tous identiques. 21 Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) et 9 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) seront construits. Ces types d'habitats sont à distinguer selon les prêts qui les financent. Les plus répandus, les PLUS sont destinés aux ménages aux revenus moyens. Les PLAII accueillent les familles qui, en outre,

Chaque année verra la construction de 30 nouveaux logements.

rencontrent des difficultés d'intégration particulières. Le loyer d'un T3 PLUS serait de 443€, dont 35€ pour le garage ; celui d'un T4 PLUS de 541€, dont 35€ pour le garage ; celui d'un T4 PLAII de 383€ ; et celui d'un T5 PLUS de 614€, dont 35€ pour le garage.

Des constructions à haute qualité environnementale

Le choix des matériaux et l'ensemble des prestations – isolation, traitement des ponts thermiques, ventilation et chauffage – permettront d'optimiser les coûts d'énergie ; ce qui devrait permettre aux locataires de supporter l'évolution moyenne des prix des loyers. Les habitations seront certifiées «Qualitel – Bâtiment Basse Consommation - Effinergie®». Cette appellation vise à identifier les constructions neuves ou parties nouvelles des bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4, soit un des objectifs à atteindre pour 2050.

Les maisons seront conçues de manière à ce que les habitants puissent profiter des sources d'énergie naturelles. Elles seront équipées d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des jardins et le lavage des véhicules.

L'orientation et la conception des logements seront optimisées pour favoriser l'éclairage naturel des pièces et l'apport énergétique des rayons du soleil.



La Gazette

Harnésienne

Dossier

Février 2011 - n° 243

Supplément détachable



GRAND PRIX CYCLISTE

Départ et arrivée à la coulée verte

1^{ère} course à 13 h 30 : 2^{ème} et 4^{ème} catégorie féminine, cadet, minime et benjamin.

2^{ème} course à 15 h : école de vélo sur un circuit de 1km500

3^{ème} course à 15 h 30 : 1^{ère} et 3^{ème} catégorie sur un circuit de 7km300

Dimanche 27 Février 2011, dès 13h30



ufolep

www.ville-harnes.fr



Circuit de 7 km 300

Annay-
sous-Lens

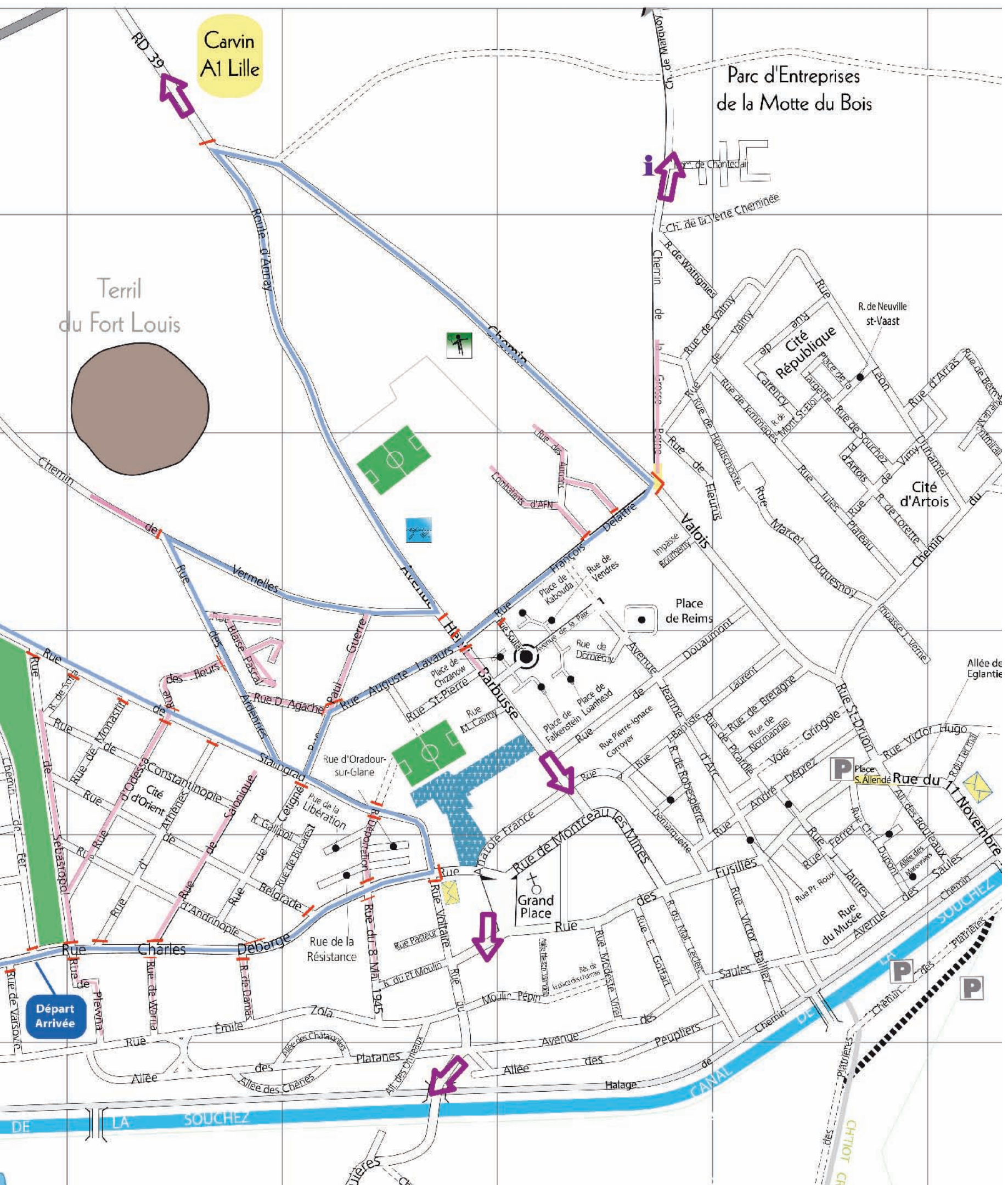
PARCOURS ROUTES BARRÉES ZONES DE CISAILLEMENTS

Lens

Loison- sous-Lens

Circuit de 1 km 500

Supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ...



Supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ... supplément détachable ...

Liste des intersections de rues fermées pendant la course cycliste

Circuit 1 - 1,5 km

Rue Debarge / Rue du Chemin de Fer
Rue Debarge / Rue de Varsovie
Rue Debarge / Rue de Commercy
Rue Debarge / Rue de l'Église
Route de Lens / Avenue de la Fosse
Avenue de la Fosse / Rue de Merlebach
Avenue de la Fosse / Rue de Remiremont
Avenue de la Fosse / Rue de Dole
Avenue de la Fosse / Rue de Sarrebourg
Avenue de la Fosse / Rue de Poligny
Avenue de la Fosse / Rue de Saint Claude
Avenue de la Fosse / Rue Château Salins
Avenue de la Fosse / Rue de Verdun
Avenue de la Fosse / Rue de Bar le Duc
Avenue de la Fosse / Rue de Montbéliard
Avenue de la Fosse / Chemin de la Deuxième Voie
Chemin de la Deuxième Voie / Rue de Saint Dié
Chemin de la Deuxième Voie / Rue de Verdun
Chemin de la Deuxième Voie / Rue du Chemin de fer
Rue de Stalingrad / Rue de Sebastopol
Rue de Stalingrad / Rue de Sofia
Rue de Stalingrad / Rue de Monastyr
Rue de Stalingrad / Rue d'Odessa
Rue de Stalingrad / Rue des Fleurs
Rue de Stalingrad / Rue d'Athènes
Rue de Stalingrad / Rue des Ardennes
Rue de Stalingrad / Rue Paul Guerre
Rue de Stalingrad / Rue de Cettigne
Rue de Stalingrad / Rue de la Déportation
Rue de Stalingrad / Stade Berr
Rue de Stalingrad / Rue Charles Debarge /
Rue Anatole France
Rue Debarge / Rue Voltaire
Rue Debarge / Rue du Huit Mai 1945
Rue Debarge / Rue de la Déportation
Rue Debarge / Rue de Belgrade
Rue Debarge / Rue d'Andrinople
Rue Debarge / Rue Damas
Rue Debarge / Rue de Warna
Rue Debarge / Rue de Salonique
Rue Debarge / Rue d'Athènes
Rue Debarge / Rue de Plewna
Rue Debarge / Rue de Sebastopol

Circuit 2 - 7,3 km

Rue Debarge / Rue du Chemin de Fer
Rue Debarge / Rue de Varsovie
Rue Debarge / Rue de Commercy
Rue Debarge / Rue de l'Église
Route de Lens / Avenue de la Fosse
Avenue de la Fosse / Rue de Merlebach
Avenue de la Fosse / Rue de Remiremont
Avenue de la Fosse / Rue de Dole
Avenue de la Fosse / Rue de Sarrebourg
Avenue de la Fosse / Rue de Poligny
Avenue de la Fosse / Rue Saint Claude
Avenue de la Fosse / Rue Château Salins
Avenue de la Fosse / Rue de Verdun
Avenue de la Fosse / Rue de Bar le Duc
Avenue de la Fosse / Rue de Montbéliard
Avenue de la Fosse / Chemin de la Deuxième Voie
Chemin de la Deuxième Voie / Rue Saint Dié
Chemin de la Deuxième Voie / Rue de Verdun
Chemin de la Deuxième Voie / Rue du Chemin de Fer
Rue de Stalingrad / Rue de Sébastopol
Rue de Stalingrad / Rue de Sofia
Rue de Stalingrad / Rue de Monastyr
Rue de Stalingrad / Rue d'Odessa
Rue de Stalingrad / Rue des Fleurs
Rue de Stalingrad / Rue d'Athènes
Rue de Stalingrad / Rue des Ardennes
Rue des Ardennes / Rue Donnat Agache
Rue des Ardennes / Rue des Fleurs
Rue des Ardennes / Rue Blaise Pascal
Rue des Ardennes / Chemin de Vermelles
Chemin de Vermelles / Rue Paul Guerre
Chemin de Vermelles / Avenue Barbusse
Avenue Barbusse / Route d'Annay / Chemin Valois
Chemin Valois / Chemin de la Grosse Borne
Chemin Valois / Rue Delattre
Rue Delattre / Cité des AFN
Rue Delattre / Cité des AFN
Rue Delattre / Rue Scrutari
Carrefour Delattre / Barbusse / Lavaurs
Rue Lavaurs / Rue Saint Pierre
Rue Lavaurs / Rue Paul Guerre
Rue Lavaurs / Rue Donat Agache
Rue Lavaurs / Rue de Stalingrad
Rue de Stalingrad / Rue de la Déportation
Rue de Stalingrad / Stade Berr
Rue de Stalingrad / Rue Charles Debarge /
Rue Anatole France
Rue Debarge / Rue Voltaire
Rue Debarge / Rue du Huit Mai 1945
Rue Debarge / Rue de la Déportation
Rue Debarge / Rue de Belgrade
Rue Debarge / Rue d'Andrinople
Rue Debarge / Rue Damas
Rue Debarge / Rue de Warna
Rue Debarge / Rue de Salonique
Rue Debarge / Rue d'Athènes
Rue Debarge / Rue de Plewna
Rue Debarge / Rue de Sébastopol

Attention !

La circulation et le stationnement sont interdits dans les rues empruntées par les coureurs cyclistes.

EHPAD : «Bon vent à cette nouvelle structure»



Pose de la première pierre de l'EHPAD, allée des Chênes

A lors que la population française vieillit, l'offre d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes dans notre région reste inférieure à la moyenne nationale.

Déjà dotée d'un foyer, notre ville poursuit sa politique d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, et notamment des personnes âgées dépendantes et des malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Aussi, la municipalité a confié à Axévie la mission de réaliser un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

«Une impérieuse nécessité»

Vendredi 14 janvier, en fin de matinée, Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, M. Michel Dagbert, Président d'Axévie, M. Jean-Pierre Kucheida, Député-Maire de Liévin et Président de Maisons & Cités, Mme Marie-Paule Ledent, Conseillère Générale du Pas-de-Calais, M. Didier Michel, Délégué territorial de l'Artois-Douais de l'Agence Régionale de la Santé, et M. Pierre-Alain Vasseur, Président de la Mutualité Française, ont procédé à la pose de la première pierre de l'EHPAD, en présence du conseil municipal, des riverains et des conseillers des

quartiers de la commune. Tous sont ensuite allés annoncer et partager cet «événement heureux» avec les résidents du foyer de personnes âgées Ambroise Croizat.

«Nous avons le devoir de garantir à nos aînés et aux personnes souffrant de handicaps qu'ils seront traités dans le respect de leur dignité.», précise notre Maire. L'allongement de la durée de vie et l'augmentation du nombre de personnes dépendantes rendent nécessaire la construction de structures d'accueil et d'hébergement adaptées. D'ici à 2020, l'INSEE estime que «1,3 million de personnes seront touchées par la maladie d'Alzheimer, soit une personne de plus de 65 ans sur 4.» L'ensemble des partenaires promoteurs de ce projet est unanime quant à cette «nécessité de rééquilibrer l'offre de soins pour les seniors dans notre région».

Bien plus qu'un hébergement spécialisé, une résidence

Situé le long du canal de la Souchez, au cœur de l'îlot formé par l'allée des

Platanes, l'allée des Chênes et le chemin du Halage, le site sera aménagé sur une superficie de 1,3 ha. Ce lieu a été choisi pour sa proximité avec le foyer Ambroise Croizat. Ainsi, séparées d'à peine 200 mètres, les deux structures pourront aisément tisser des liens.

Cet établissement devra s'inscrire en harmonie dans le tissu urbain et paysager environnant. La proximité du canal et des espaces publics de loisirs sera un réel atout pour concilier la promenade, l'animation et la convivialité rythmées par les visites

familiales. L'implantation de l'EHPAD dans cette partie de la commune se veut également complémentaire du quartier résidentiel afin d'assurer l'intégration des personnes âgées dans la vie de la cité, et de dynamiser les relations intergénérationnelles.

La structure devrait ouvrir ses portes au cours du quatrième trimestre 2012.



Didier Michel, Délégué territorial de l'Artois-Douais de l'Agence Régionale de la Santé

Gardez la forme !

**Jéudi 10 Mars 2011
14h00**

**Salle des fêtes
Harnes**

Gratuit

La Retraite Sportive de la Gohelle organise une conférence sur les bienfaits du sport, avec le Dr Patrick Fournier, Médecin-chef du service de gériatrie de l'hôpital de Lens.

Au programme :
Café de bienvenue,
informations et débats sur les bienfaits de l'activité physique et sportive, animations...

Renseignements:
rsgartois@numericable.fr
06 88 75 10 51

Pas-de-Calais
Carsat
Assurance Maladie

Harnes
R.S.G.
Communauté de Liévin-Liévin
clic
Charte Santé
Filière

Le C.A.J. : lieu d'exercice de la citoyenneté

Phase de transition entre l'enfance et le monde adulte, l'adolescence n'est plus seulement une période de l'apprentissage de la citoyenneté, mais également un moment où le jeune met en pratique ses acquis et renforce son réseau de sociabilité.

Dans un souci de réduction des inégalités et de prévention de la délinquance, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a mis en place, il y a de nombreuses années, des centres d'accueil et d'animation afin de permettre aux jeunes qui ne partent pas en vacances l'été, de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Dans notre ville, le Centre d'Animation Jeunesse (C.A.J.), situé au complexe éducatif Bella Mandel, se veut être un lieu d'éveil, d'écoute, d'échanges et de rencontres. Cette structure, ouverte aux adolescents dès leur entrée au collège jusqu'à leurs 18 ans non révolus, permet à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe et de s'ouvrir aux autres. Encadrés par une équipe d'animateurs, tous diplômés, les jeunes apprennent la vie en collectivité, le respect d'autrui et de soi, et acquièrent une autonomie plus forte.

On distingue le «C.A.J. permanent» du «C.A.J. Vacances». Le premier se déroule en période scolaire, les mercredis et samedis de 14h à 18h. Après chaque retour de vacances, le groupe établit le planning des activités lors d'un conseil de C.A.J. Le prix est fixé à 8,15€ par inter-vacances.

Le second, quant à lui, a lieu durant les vacances. Chaque semaine débute par le conseil de C.A.J au cours duquel les jeunes s'inscrivent dans les ateliers suggérés. De la console de jeu au billard, en passant par les sorties au laser game et au karting, ou encore l'initiation à des activités sportives comme les sports de combat ou le cross golf, les animations qui leur sont proposées tout au long de l'année sont riches et variées. Un atelier «Hip Hop» a également ouvert ses portes le jeudi à partir de 18h.

Les CLSH de février

Les centres de loisirs sans hébergement ouvriront leurs portes aux enfants âgés de 2 à 12 ans, du 21 février au 4 mars, sur le thème de la découverte du carnaval. L'accueil se fera du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h, au complexe Henri Guillard. Chaque jour, un petit-déjeuner sera servi jusqu'à 9h.

Une garderie sera mise en place avant et après le centre, de 7h30 à 8h30, et de 17h à 18h30. Le tarif est de 70€ sans garderie et de 79,50€ avec garderie.

Au programme : réalisation de costumes, piscine, mise en scène d'un spectacle, jeux sportifs et collectifs...

Le C.A.J. accueillera les adolescents (dès la sixième), jusque 17 ans, du lundi 21 février au vendredi 4 mars, de 8h30 à 17h30, au complexe Bella Mandel. Le prix est de 70€.

Au programme : cinéma, bowling, karting, laser game, ateliers sports (futsal, jujitsu, piscine, tennis de table, cross golf, musculation-fitness, ski)...

La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 10 février.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du secrétariat Enfance-Jeunesse. Fournir un justificatif de domicile, une copie de l'aide aux temps libres délivrée par la CAF et des photocopies du carnet de santé (les 2 feuilles à partir du BCG).

Permanence des inscriptions : Le lundi de 13h30 à 17h ; le mardi de 8h45 à 12h ; le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; le jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service Enfance-Jeunesse au 03 21 79 42 79.



Sports de combat : exemple d'activité proposée au CAJ

Les CLSH ont fêté Noël

Chaque période de vacances est l'occasion pour le centre de loisirs Guillard d'ouvrir ses portes. Celle de Noël n'a pas dérogé à cette tradition.

Du 20 au 31 décembre, 153 enfants, âgés de 2 à 12 ans, ont participé aux animations de Noël proposées par les 16 animateurs. Les visites de marchés de Noël et de la Grande Roue de Lille, des spectacles de danse et de marionnettes, ainsi que le partage d'un goûter avec nos aînés du Foyer Croizat sont venus compléter la liste déjà longue des activités du centre.

Les bambins ont également confectionné des photophores et autres objets décoratifs qui ont orné les tables des réveillons...



Visite de Monique Mullem, adjointe à la petite enfance, la jeunesse et aux politiques éducatives au CLSH Guillard

Championnat de javelot

La salle **Gustave Ansart**, située rue **Charles Debarge**, accueillera les qualifications aux championnats et à la coupe de France de javelot le samedi 5 février dès 13h30.

Discipline sportive reconnue depuis 1984, le Javelot Tir sur Cible est un jeu populaire qui a trouvé son développement dans le Nord de la France pour devenir une spécialité de la région au même titre que la pétanque et la pelote basque dans le sud.

Ce sport consiste à lancer deux javelots au centre d'une cible située à une distance de huit mètres du plancher sur lequel doit se trouver le lanceur. Un javelot ressemble à une

grosse fléchette, dont le poids évolue entre 200 et 400 grammes, et composée d'une pointe en métal et d'un empennage en plumes naturelles teintées qui en assurent l'équilibre lors du lancer.

Ce jeu d'adresse est conseillé aux personnes, jeunes et moins jeunes, qui désirent s'exprimer dans une discipline où le calme, la concentration, le contrôle total du geste et les autres qualités individuelles sont indispensables au moment du lancer.

Contact : M. Renaud LALLART au 06 29 65 13 68

Les entraînements se déroulent du lundi au samedi de 18h à 20h30, salle G. Ansart.

Suivez la flèche

Samedi 22 janvier, les archers Harnésiens se sont réunis, sous le préau de l'école Diderot, lors d'une après-midi récréative pour fêter Sébastien, leur saint patron.

Comme à l'accoutumée, les adhérents se sont affrontés lors d'un concours afin de déterminer leur ordre de passage pour l'épreuve du tir au Roy. S'en est suivie la dégustation de la galette avec notre Maire, Philippe Duquesnoy, et M. Christian Leduc, adjoint aux sports, aux jumelages et à la vie associative.

Contact : M. Vincent RITI (président) au 03 21 78 41 65 ou vincent.riti@sfr.fr

Site internet : www.altah.e-monsite.com



L'Amicale Laïque de Tir à l'Arc fête St Sébastien

Open de Twirling-bâton les Valérianes

Prestations en solos, duos et équipes

**27 février 2011
de 9h à 20h
Salle Mimoun**

Copyright : photos fournies par la ville de Harnes

Harnes
dynamisme et solidarité

Entrée : 2 €

**Restauration sur place
Nombreux lots à gagner**

Renseignements : 06 65 21 27 41

Agenda sportif

- * **L'équipe 1, Nationale 3, du Harnes Handball Club Féminin** joue contre Arques, salle Mimoun, le **samedi 5 février 2011** à 20h45 ; contre Montigny le Bretonneux, **samedi 19 février 2011** à 20h45.
Tarif : 1 €
- * **Les vétérans du Tennis de Table Harnésien (TTH)** jouent à domicile contre la Couture et BBF le mercredi **9 mars 2011** // **Les D2, PdC, poule J, Senior**, jouent à Harnes contre CSFM Douvrin le **13 février 2011** ; contre Avion le **27 mars 2011** ; contre Fouquières-les-Lens le **03 avril 2011** // **Les D3, PdC, poule R, Senior**, jouent à Harnes contre Montigny en Gohelle le **13 février 2011** ; contre Arleux en Gohelle le **27 mars 2011** ; contre Al Ecourtoise le **03 avril 2011**.
Les D3, PdC, poule N, Senior, jouent à Harnes contre Bully le **13 février 2011** ; contre Quiery La Motte le **27 mars 2011** ; contre Oignies le **03 avril 2011**.
- * Le **collectif jeune harnésien** organise le **jeudi 24 et vendredi 25 février 2011**, dans les salles des sports Bigotte et Mimoun, un tournoi de futsal en partenariat avec le CCAS, le club de prévention, le service enfance jeunesse et le club de futsal harnésien de 8h30 à 17h. Celui-ci s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 25 ans.
Inscriptions : jusqu'au 18 février 2011
Tarifs : 2 € par joueur ou 14 € par équipe composée de 5 joueurs et de 2 remplaçants
Contacts : CCAS - D. Jasiak au 03.21.69.81.79 ou Service Enfance Jeunesse - C. Wallart au 03.21.79.42.79

Permanences des élus



Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.



La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le lundi de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous.



L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous.



L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit désormais uniquement sur rendez-vous.



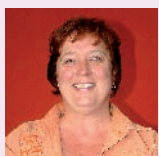
L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.



L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.



L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.



L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM-DURON** reçoit le lundi de 16h00 à 17h30 sur rendez-vous.



L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL-FRANCOIS** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.



L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.



Le conseiller municipal délégué pour l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 09 et 23 Février de 9h00 à 12h00.

Demande de dérogation

Nous rappelons aux parents ayant **un enfant de 2 ou 3 ans, à inscrire à l'école pour la rentrée 2011-2012**, qu'il ne leur reste plus que quelques jours pour compléter les formulaires de pré-inscription auprès du service des Affaires Scolaires. Les dossiers de demande de dérogation sont à récupérer d'urgence au dit service et à déposer **avant le 15 Février 2011**. La commission de dérogation aura lieu le 17 Mai 2011.

Première étape : passage obligatoire en Mairie

Remise du certificat d'inscription pour la première année de maternelle et le passage en CP. *Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.*

Groupe scolaire H. Barbusse : 15/03/2011, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. **École maternelle L. Michel et école élémentaire J. Jaurès** : 23/03/2011, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. **Écoles maternelles R. Rolland, P. Langevin et école élémentaire D. Diderot** : 30/03/2011, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. **École maternelle A. France et école élémentaire J. Curie** : 06/04/2011, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. **École maternelle E. Zola et école élémentaire L. Pasteur** : 13/04/2011, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

Seconde étape : se rendre directement à l'école

Après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie, l'inscription se fera directement à l'école pour la première année de maternelle et le passage en CP. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

État civil

NAISSANCES

Carla LAURENT, née le 5 décembre 2010 - **Maëly LAURENT**, née le 5 décembre 2010 - **Sophie FAUCHOIS**, née le 19 décembre 2010 - **Nolan LECUPPRE**, né le 15 décembre 2010 - **Dounya ASEBBANE**, née le 22 décembre 2010 - **Sacha LAMARE**, né le 22 décembre 2010 - **Théo LECOCQ** né le 24 décembre 2010 - **Clémence DOREMIEUX**, née le 27 décembre 2010 - **Lilou HANSKENS**, née le 28 décembre 2010 - **Jade HANSKENS**, née le 28 décembre 2010 - **Killian CAPILLON**, né le 30 décembre 2010 - **Yazid EROUART**, né le 2 janvier 2011 - **Ibtissème DRIS**, née le 3 janvier 2011 - **Jessy GRENZ**, né le 6 janvier 2011 - **Selhiana OUAS**, née le 7 janvier 2011 - **Celia WODECKI**, née le 11 janvier 2011 - **Tom WODECKI**, né le 11 janvier 2011 - **Saramargot NATIVEL**, née le 7 janvier 2011.

DÉCÈS

Daniel DEROEUX, 65 ans - **Henri CZAICKI**, 57 ans - **Martine KACZMAREK** épouse de Alain DETHOOR, 51 ans - **Annick MORDELET**, 69 ans - **Micheline AGIL** veuve de Henri FOURMEAU, 74 ans - **Désiré RIDON**, 76 ans - **Jean POPELEWSKI**, 85 ans - **Henriette VERBEECKE** veuve de Denis PRIEM, 66 ans - **Hélène BONIA** veuve de Czeslas STYPCZYNSKI, 91 ans - **Louis ROUSSEL**, 79 ans - **Fatma ZOUAG** épouse RAHMI, 80 ans.

Tous au numérique !

Samedi 22 janvier, les deux animateurs du bus d'information «Tous au numérique», présents sur la Grand'Place, ont apporté conseils et démonstrations de branchements et de recherches de chaînes, aux nombreux Harnésiens venus se renseigner sur le passage au numérique. Un passage effectif depuis le 1^{er} février.

L'un d'entre eux a souligné l'importance, pour tous les télé-spectateurs, **de rechercher et de mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes sur chaque poste adapté à ce nouveau mode de diffusion.** Ce dernier garantit une meilleure qualité d'image et de son, et surtout l'accès gratuit à un plus grand nombre de chaînes.



Bus d'information «Tous au numérique», sur la Grand'Place

L'agenda mensuel du jardinier

«Qui taille au mois de février n'a besoin de corbeille ni de panier.»

2011 est l'année internationale des forêts. Les jardiniers de la ville vous apportent des conseils quant aux travaux que vous pourrez effectuer dans votre jardin ce mois-ci.

Le mois de février annonce parfois le printemps par des journées de douceur, puis nous replonge brutalement dans l'hiver avec de terribles chutes de température. Le jardin commence tout doucement à s'éveiller.

Au jardin d'ornement

Aérez la pelouse avec un scarificateur. Si vous avez de la mousse, c'est le moment le plus propice pour pulvériser du sulfate de fer ou un produit spécifique.

Pour les mauvaises herbes, il vous faudra attendre la fin du mois pour commencer à les traiter.

Pensez à terreauter les anciennes pelouses par temps doux pour en stimuler la pousse. L'épandage de gros sable

sur les zones qui restent humides et boueuses après la pluie allègera le sol, et permettra à l'eau de mieux s'écouler.

Retournez la terre pour l'aérer.

Cette opération permet aux racines des plantes de se développer facilement. Bêchez également autour de vos arbres et enrichissez le sol avec du fumier ou de l'engrais.

Vérifier les géraniums mis à l'abri et éliminer ceux qui sont malades.



Christian Droissart, responsable du service parcs et jardins

Plantez les vivaces rustiques et les bisannuelles, comme les pensées et les primevères, dans les massifs, si le temps le permet. Vous pouvez aussi commencer les semis de pois de senteur et de fleurs annuelles frileuses, telles les impatiens

ou les bégonias, dans un endroit abrité.

Taillez les conifères, les rosiers-buissons et la vigne. La taille des arbres à floraison printanière se fait après la floraison.

Au potager et au verger

Terminez les labours et les apports d'engrais au potager. Semez les premières carottes, les laitues de printemps, les choux cabus, les premiers radis roses : veillez à les protéger du froid.

Plantez asperges, aulx, oignons, échalotes ; n'incorporez surtout pas de fumier. Les semis de légumes en serre chauffée sont pour ce mois-ci. Ne tardez pas à planter les arbres fruitiers. Vous pouvez encore pratiquer les traitements d'hiver à base d'huile et de bouillie bordelaise. La pulvérisation doit se faire en dehors du gel et avant l'apparition des boutons floraux.

Le matériel

Nettoyez et désinfectez tous vos outils à l'alcool. Stockez-les en plongeant leurs lames dans de l'huile ou dans du sable mélangé à de l'huile.



Olivier Dupont, gestionnaire de la production de plantes

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

Circulation et sécurité des usagers

La police municipale a renforcé ses moyens de contrôle avec l'acquisition d'un radar automatique en novembre dernier. Les contrôles routiers ont été renforcés y compris certains week-ends. En dépit du renforcement des contrôles, et de l'aménagement des voiries chaque fois qu'il est raisonnable de le faire, nous regrettons de constater que des zones accidentogènes subsistent. Nous poursuivrons, en fonction de nos moyens, les travaux visant à casser la vitesse des véhicules particulièrement dans les entrées de ville. Sachant que la répression et l'aménagement ne régleront pas l'ensemble des comportements routiers, notre police municipale poursuit sa campagne de prévention auprès des utilisateurs de cyclomoteurs.

Une culture accessible

Malgré la crise, la municipalité s'est engagée à maintenir une programmation culturelle de qualité. En 2011 nous poursuivons nos efforts pour que vous puissiez dans votre ville, bénéficier d'un large éventail d'activités au meilleur prix. En effet, l'accès à la culture au plus grand nombre reste notre priorité tout en maîtrisant le budget communal. Nos efforts de 2010 ont payé puisque notre programmation figurait parmi les moins onéreuses du secteur. N'hésitez plus, renseignez-vous d'ores et déjà sur nos exclusivités de 2011.

Investissement pour la collectivité

Dès 2008 nous avons été confrontés à l'obsolescence de la flotte de véhicules qui équipent nos services municipaux. Afin d'améliorer la sécurité et faciliter le travail des agents municipaux il nous a fallu acheter 4 véhicules en 2008, 7 véhicules plus une remorque pour les parcs et jardins en 2009, puis 4 véhicules en 2010 dont deux motos pour la police municipale.

Compte tenu

de l'importance de l'investissement, nous ne pouvons que renouveler progressivement nos équipements et attendons pour 2011, deux nouveaux fourgons dont un avec bras de levage et un camion benne de 12 tonnes. Ces investissements progressifs permettront aussi de gérer la flotte des véhicules avec plus d'aisance à l'avenir.



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

TENSIONS ET MECONTENTEMENTS

Mais que se passe-t-il donc entre le personnel communal et les élus majoritaires? On entend et on lit : *«manque de confiance, manque de reconnaissance et de considération envers l'agent, prime ou fonction accordée puis reprise de façon versatile, plainte déposée par un agent contre le maire et le secrétaire général, conditions de travail déplorables, bureau des punis, décisions contradictoires...»*.

Tout cela est inquiétant et inspire beaucoup de questionnements sur la gestion municipale. Le groupe communiste réaffirme son soutien sans faille au personnel communal.



Groupe UOPC

L'état incite par la diminution de la dotation globale de fonctionnement à ne pas renouveler les postes suite au départ en retraite, notre commune cautionnera telle ce système en l'appliquant localement ce qui par ailleurs entraînerait à plus ou moins long terme une nette diminution de la qualité du service public.

Un dernier adieu à Robert Boursier.



Parti de la France

TEXTE NON PARVENU



Arrêté du 14 décembre 2010



Objet : course cycliste du 27 février 2011

Article 1 : La course cycliste est organisée le 27 février 2011 de 13 heures à 18 heures par le Vélo Club Harnésien.

Article 2 : La circulation et le stationnement des véhicules de tous genres seront interdits le dimanche 27 février 2011 de 12 heures à 19 heures dans les rues empruntées par les coureurs.

Article 3 : Un plan de déviation sera mis en place par les services techniques de la ville. Les prescriptions au présent arrêté seront rappelées par la pose de barrières et panneaux de signalisation avec affichage du présent arrêté.

Article 7 : L'arrêté municipal du 1er juin 2010 réglementant la circulation rue du 8 mai 1945 est modifié comme suit : le 27 février 2011 de 12 heures à 19 heures la circulation rue du 8 mai 1945 se fera en sens unique dans le sens à partir de l'intersection formée avec la rue Debarge jusqu'à l'intersection située rue Emile Zola afin d'instaurer une zone de cisaillement pour permettre aux riverains de la rue de la Déportation de pouvoir sortir de chez eux.

Rappel des règles élémentaires de stationnement

Nous vous rappelons qu'en l'absence de signalisation spécifique dans les rues, le stationnement est alterné sur le territoire de la commune de Harnes.

Les véhicules doivent être stationnés **du 01 au 15** de chaque mois **côté impair** des habitations et **côté pair** des habitations **du 16 au 31**.

Les véhicules doivent être stationnés **dans le sens de circulation** et non pas en contre sens.

Sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, **le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h**.

De même, il est **interdit de stationner** son véhicule sur le trottoir, sur les emplacements réservés (bus ou handicapés) ou dans les ronds-points, de laisser un véhicule en stationnement abusif sur le domaine public (+ de 7 jours).

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière **à ne pas constituer un danger** pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de

manière **à gêner le moins possible la circulation**.

Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ; sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ; sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public ; entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne ; à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers ; sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ; sur les ponts, dans les passages souterrains, tunnels et sous les passages supérieurs.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Ces infractions sont prévues et réprimées par le code de la route. Nous demandons aux administrés de bien vouloir respecter ces règles en faisant preuve de civisme et de responsabilité.

Notre prochain Conseil Municipal aura lieu le 10 Février 2011 à 19h.
Si vous le souhaitez, vous pouvez y assister en vous rendant au premier étage de l'Hôtel de Ville.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00.
Fermée le dimanche.

Les belles cocardes que voilà !



Les Amis du Vieil Harnes accueillent Monsieur Dubus et ses précieuses reliques

La conscription nationale ayant pris naissance aux temps forts de la Révolution Française, il se conçoit bien que les jeunes citoyens en âge de rejoindre les régiments de la République se parent de cocardes tricolores aux couleurs de la nation.

La tradition, à quelques exceptions près, se poursuit au fil des ans jusqu'au dernier conseil de révision.

Nos conscrits élargissent alors la variété de leurs colifichets et, dans les derniers temps, leur poitrail est constellé de décorations multicolores : de superbes cocardes bordées de fil d'or, des insignes métalliques indiquant l'année de leur classe ou portant de fières inscriptions telles que «Bon pour le service ou Bon pour les filles...»

L'un des fidèles amis du musée d'histoire, Monsieur Gérard Dubus, a tenu à préserver ces précieux souvenirs qu'il a portés lors de «son passage conseil», à Lens.

Dans le cadre de la préparation de notre exposition du mois de mai prochain, il a bien voulu nous prêter la panoplie de ses reliques.

Peut-être en avez-vous encore au fond de vos tiroirs ? En ce cas, les Amis du vieil Harnes vous prient de bien vouloir leur prêter, pour la circonstance ainsi que tout autre document (photos, chansons, etc.) qui serait encore en votre possession.

Nous en prendrons grand soin et en ferons bon usage...

Avec les Amis du Vieil Harnes



A l'origine, les casquettes des conscrits étaient minutieusement ornées de fleurs assorties d'une image d'Épinal indiquant le numéro de tirage au sort ; le tout recouvert d'un tissu transparent.

De longs rubans multicolores étaient attachés à l'arrière de ces casquettes.

Autour du cou, chacun portait un foulard bien caractéristique, toujours de couleur rouge et jaune avec des motifs floraux aux longs ramages.

Fil au conscrit

La publicité («réclame») au tout début du siècle dernier, prenait fréquemment appui sur des graphismes réalisés par les meilleurs dessinateurs parisiens du moment, pour rendre populaire un produit de consommation courante.

Le commerce de mercerie utilisa ainsi la caricature d'un conscrit comme sujet publicitaire pittoresque afin de valoriser sa marque.

Des boîtes de fil de lin du même genre se vendaient encore couramment, sur le marché de Harnes, notamment dans les années d'avant-guerre.

Elles étaient alors en concurrence avec un produit de nature semblable «le fil au chinois».

Source : musée national des arts et traditions populaires



LA CHANCE DE MA VIE

RÉALISÉ PAR NICOLAS CUCHE

AVEC FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON, VIRGINIE EFIRA, ARMELLE DEUTSCH

LONG-MÉTRAGE FRANÇAIS. GENRE : COMÉDIE, ROMANCE

Julien Monnier a un sérieux problème. Il a beau être un conseiller conjugal brillant, il n'arrive pas à garder une femme dans sa vie plus de deux semaines. Et pour cause, depuis son plus jeune âge, Julien porte la poisse à toutes les femmes qui s'éprennent de lui. Mais pas une petite poisse. De celles qui vous envoient à l'hôpital plusieurs fois par semaines, qui brisent votre vie professionnelle ou qui vous fâchent à vie avec vos proches. Julien est à proprement parler un vrai chat noir pour les femmes. Joanna Sorini va vite l'apprendre à ses dépens le jour où elle le croise. Une carrière en plein décollage, une vie amoureuse qui semblait enfin prendre un bon tournant, tout cela risque de bien changer...

LOVE ET AUTRES DROGUES

RÉALISÉ PAR EDWARD ZWICK

AVEC JAKE GYLLENHAAL, ANNE HATHAWAY, OLIVER PLATT

LONG-MÉTRAGE AMÉRICAIN. GENRE : ROMANCE, COMÉDIE

New York, les années 90. Jamie est un jeune commercial redoutable dont l'assurance - et le physique avantageux - sévissent aussi bien auprès des femmes que dans l'univers implacable de l'industrie pharmaceutique où, entre antidépresseurs et dopants sexuels, il parvient finalement à tout vendre. Mais il y a une personne qui semble insensible aux charmes de Jamie : Maggie. Une jeune femme très séduisante et furieusement indépendante qui, comme Jamie, fuit l'engagement émotionnel, mais pour des raisons très différentes. Elle est atteinte d'une maladie chronique et a décidé de vivre uniquement au jour le jour. Malgré eux, ce qui devait être une histoire sans lendemain va alors s'intensifier. Tous deux vont bientôt voir leurs principes respectifs malmenés et devenir accros à la plus puissante des drogues qui soit : l'amour.

PROPRIÉTÉ INTERDITE

RÉALISÉ PAR HÉLÈNE ANGEL

AVEC CHARLES BERLING, VALÉRIE BONNETON, VASIL VIVITZ GRECU

LONG-MÉTRAGE FRANÇAIS. GENRE : THRILLER, DRAME

Claire et Benoît arrivent à la campagne pour vendre la maison de famille dans laquelle le frère de Claire s'est récemment suicidé... Benoît veut lancer au plus vite des travaux afin de vendre au meilleur prix. Claire, dès le premier soir, est persuadée qu'ils ne sont pas seuls dans la maison...



SEMAINE DU 2 AU 8 FÉVRIER

MERCREDI 2
FÉVRIER

JEUDI 3
FÉVRIER

VENDREDI 4
FÉVRIER

SAMEDI 5
FÉVRIER

DIMANCHE 6
FÉVRIER

LUNDI 7
FÉVRIER

MARDI 8
FÉVRIER

LES ÉMOTIFS ANONYMES (1h20)

15H

18H

15H

18H

LE DERNIER DES TEMPLIERS (1h53)

18H

18H

15H

18H

MACHETE (-12 ans) (1h45)

21H

21H

21H

SEMAINE DU 9 AU 15 FÉVRIER

MERCREDI 9
FÉVRIER

JEUDI 10
FÉVRIER

VENDREDI 11
FÉVRIER

SAMEDI 12
FÉVRIER

DIMANCHE 13
FÉVRIER

LUNDI 14
FÉVRIER

MARDI 15
FÉVRIER

LA CHANCE DE MA VIE (1h27)

15H

15H / 18H

18H

NOUS SOMMES LA NUIT (-12 ans) (1h45)

18H

21H

21H

SEMAINE DU 16 AU 22 FÉVRIER

MERCREDI 16
FÉVRIER

JEUDI 17
FÉVRIER

VENDREDI 18
FÉVRIER

SAMEDI 19
FÉVRIER

DIMANCHE 20
FÉVRIER

LUNDI 21
FÉVRIER

MARDI 22
FÉVRIER

PERDU ? RETROUVÉ ! (+3 ans) (0h45)

15H

15H

18H

15H

LOVE, ET AUTRES DROGUES (1h52)

18H

18H

21H

PROPRIÉTÉ INTERDITE (1h20)

21H

18H

15H

21H

SEMAINE DU 23 FÉVRIER AU 1er MARS

MERCREDI 23
FÉVRIER

JEUDI 24
FÉVRIER

VENDREDI 25
FÉVRIER

SAMEDI 26
FÉVRIER

DIMANCHE 27
FÉVRIER

LUNDI 28
FÉVRIER

MARDI 1er
MARS

LE MARCHAND DE SABLE (+5 ans) (1h24)

15H

15H

15H

15H

15H

RIEN À DÉCLARER (1h48)

18H

18H

18H

21H

15H

18H

LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ (2h14)

21H

18H

18H

21H

Plein Tarif : 4,40 euros - Tarif réduit : 3,60 euros (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - mercredi, Ciné vacances : 2,90 euros

GALA SPORTIF

de L'Espérance Gym de Harnes

Dimanche 27 Février 2011

Complexe Sportif A. BIGOTTE

Salle F. KOWALEWSKI

de 14H à 17H

Nombreuses
démonstrations !
(GAF, Baby Gym, Fitness ...)

Avec la participation des
Championnes et vice Championnes
de France de Gymnastique Aérobic



Entrée : 1€
(Gratuit pour les enfants de - 6 ans)